



BULLETIN D'INSCRIPTION

Fête du miel et des confitures 18 août 2024 – Arche de la Nature, Maison de la Prairie 72530 Yvré l'Evêque

« Trophée de l'Arche de la Nature » - CONCOURS « CONFITURE » « GELEE »

NOM PRENOM :

SI NECESSAIRE SOCIETE / STRUCTURE :

ADRESSE :

TEL./ PORTABLE :

COURRIEL :

DECLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU REGLEMENT DU CONCOURS ET EN ACCEPTE TOUTES LES CONDITIONS.

FAIT A:

LE:

SIGNATURE :

Date limite d'inscriptions et Date limite de dépôt des confitures / gelées : le 14 août 2024

Le fait de remplir le bulletin d'inscription et de participer au concours vaut pour acceptation complète et entière du règlement.

Le 2^{ème} pot sera conservé en archive pendant 1 an au sein de l'Ordre des Maîtres Confituriers de France.

Le fait de participer à un concours, quel qu'il soit, suppose que l'on se remette en question et que l'on accepte d'être jugé quel que soit le résultat.

Tout envoi incomplet ne sera pas pris en compte.